

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_213 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DES COMITÉS D'ORIENTATION ET DE GESTION DES PLATEFORMES MIMAUSA ET VALTHÉRA

L'an deux mille dix sept, le douze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 12 décembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Najat DELPEYRAT, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Philippe GRANIER

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Patrice BEDIER (pouvoir à Robert AZAIS), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Steve JACKSON (pouvoir à Jacques ROYER), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Pierre DOAT (pouvoir à Delphine DESHAIES-GALINIE), Eric GUILLAUMIN (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL), Louis BARRET (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2017

N° DEL2017_213 : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DES COMITÉS D'ORIENTATION ET DE GESTION DES PLATEFORMES MIMAUSA ET VALTHÉRA

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Fin 2014 était signée entre l'École des Mines d'Albi, Armines, la Technopole Albi-InnoProd et la Communauté d'agglomération de l'Albigeois la convention portant création de la plateforme MIMAUSA. Cette convention sans incidence financière fera l'objet d'une tacite reconduction pour la période 2017-2020.

La convention visait à établir la collaboration entre les parties en créant une plateforme de mise en œuvre des matériaux et de surveillance active de procédés et de structures, en réponse aux préoccupations des acteurs de l'industrie aéronautique et spatiale, mécanique, textile ou plastique.

Dans le cadre de la reconduction de la convention et sur demande appuyée du service DESR, un Comité d'orientation et de gestion (COG) est mis en place pour élaborer techniquement et économiquement la stratégie de la Plateforme MIMAUSA, en s'appuyant sur les orientations scientifiques définies par l'Institut Clément Ader. La direction de la plateforme est assurée par l'École des Mines, responsable de la gestion technico-financière de MIMAUSA.

S'agissant de la plateforme Valthera, spécialisée dans le développement de procédés thermiques à haute efficacité énergétique pour la valorisation de résidus et sous-produits de transformation de la biomasse, la convention de collaboration en cours d'élaboration prévoit des modalités de fonctionnement identiques avec mise en place d'un Comité d'orientation et de gestion (COG).

Les Comités d'Orientation et de Gestion (COG), organes de gouvernance des structures, doivent être composés de la façon suivante:

- un représentant de l'École des Mines d'Albi
- un représentant de la structure de recherche Armines
- un représentant de Communauté d'agglomération de l'Albigeois,
- un représentant de la Technopole Albi-InnoProd
- le directeur du laboratoire de rattachement sur le site d'Albi,
- le responsable de la plateforme,
- un représentant de l'État,
- un représentant de la Région Occitanie,
- un représentant des pôles de compétitivité ayant labellisé les plateformes

Le rôle du Comité consiste à faire connaître son appréciation sur l'activité de la plateforme. Il statue sur les modifications à apporter au plateau technique le cas échéant et valide le budget annuel de la plateforme.

Pour chacune des plateformes, la durée du mandat du représentant est de 3 ans. Le COG se réunira au moins une fois par an et chaque fois qu'une majorité de ses membres en fera la demande.

Le représentant de l'agglomération au sein de ces deux comités de plateforme doit être désigné.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 28 novembre 2017,

CONSIDÉRANT au titre de sa compétence en développement économique l'intérêt de contribuer au développement des plateformes technologiques que la communauté d'agglomération a financées,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉSIGNE monsieur Robert GAUTHIER, vice-président délégué au développement économique, en tant que représentant de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au sein des Comités d'orientation et de gestion des plateformes MIMAUSA et VALTHERA.

Pour extrait conforme,
Fait le 12 décembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL